

Balma le 28/04/2026

Enquête publique

Charte Parc Naturel Régional

Des Causses du Quercy

Madame, Monsieur le Rapporteur

Madame, Monsieur,

Je me fais aujourd'hui l'interprète de notre Ligue pour accompagner nos associations dans le cadre du renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. (art 5.3)

L'impact des loisirs motorisés quand il s'agit de rallye automobile est réduit à 2 épreuves/an sur 2 journées chacune avec remise en état des éventuelles dégradations donc passagères dans le temps.

Nos organisateurs sont parfaitement en accord avec le respect de la nature et de l'environnement en protégeant notamment les zones de public en récupérant les déchets, en participant à la réfection des chemins et en balisant les accès règlementés par les arrêtés et les horaires.

Le rallye est une mise en valeur de nos territoires en parfaite harmonie et respect de l'équilibre touristique et économique nécessaire à la richesse patrimoniale de ce département du Lot.

La Ligue du Sport Automobile est depuis sa création partenaire de ce département et poursuivra son action de bénévolat dans ce sens avec la Charte du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

L'ensemble du Comité Directeur de notre Ligue soutient très largement ses deux associations en parfaite connaissance des qualités d'organisation de l'ASA QUERCY et de l'ASA CASTINE et vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à préserver l'organisation de ces fleurons de notre région d'Occitanie dans le cadre du Championnat de France des Rallyes.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à mes sincères et très cordiales salutations.

Michel VERGNES
Président Ligue

